

MAIRIE DE NEGRONDES
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2022
Synthèse de la séance convoquée le 2 JUIN 2022

Etaient présents :

La Maire : Françoise DECARPENTRIE

Les Adjoints :

Bertrand COMBEAU - Annie SEES - Sylvie TRONCHE - Corinne CHANTRY-RIBIERE

Les Conseillers :

Mmes Maryse AMBERT - Laëtitia BETIZEAU

Mrs Rémi DAURIAC - Jérôme CALVET- Yannick FATIN - Christophe PATEYAS - Christophe DOUBLET - Stéphane GRANGE - Claude CAMELIAS

Etaient excusés : Katia CABALLERO (pouvoir à Rémi DAURIAC) - **Secrétaire de séance :** Rémi DAURIAC

PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL

1. Après plus de 2 ans de contrat à durée déterminée, Madame la Maire propose au Conseil Municipal de recruter Madame Laëtitia REIX en qualité d'aide cantinière stagiaire dès la rentrée prochaine. Le binôme qu'elle forme avec Madame VILLOTTE est tout à fait satisfaisant et complémentaire. Pérenniser le poste permettra aussi à cet agent d'évoluer dans sa carrière. L'emploi est à temps partiel et le salaire est annualisé pour tenir compte de la spécificité liée au temps de travail en milieu scolaire.
2. La Maire rappelle que Madame Séverine LESCH, secrétaire de mairie remplaçante, devait terminer son contrat fin juin, au retour théorique de congé maternité de Madame Stéphanie FAYE. Celui-ci étant prolongé et suivi de congés annuels, Stéphanie sera de retour le 22 août. Le contrat de Séverine sera donc reconduit jusqu'à fin août ce qui laissera un laps de temps nécessaire à la transmission des instructions entre les deux agentes.

REDEVANCE INCITATIVE

Suite à la mise en place des colonnes aériennes en remplacement des bacs à roulette, un certain nombre d'administrés ont fait part de leur mécontentement, notamment sur l'éloignement des nouveaux points de collecte. Ces revendications ont été transmises au SMD3.

La collectivité et les associations seront également impactées par la nouvelle réglementation. Particulièrement lorsqu'il y aura des manifestations où les déchets ultimes risqueront de générer des frais en fonction de leur importance alors que jusqu'à présent, l'enlèvement était gratuit.

Enfin, les maires sont invités à transférer leur pouvoir de police spéciale au SMD3 pour permettre à cette structure d'intervenir en cas de dépôts illégaux de déchets.

INVESTISSEMENTS DIVERS

La Maire rappelle quelques dossiers en cours ou à venir :

Allée du Four de Rivières : le dépôt des poteaux ENEDIS à l'intersection du chemin et de la Route Napoléon devrait intervenir courant septembre.

Salle Audebert : la chambre froide, tombée en panne récemment, sera réparée au plus vite en espérant qu'elle tienne pour la saison estivale et qu'elle laisse le temps de trouver une solution plus durable et sûre.

Adressage : le remplacement des plaques de rue à la fixation défectueuse est terminé. Il reste encore certaines plaques de numérotation de maisons à recevoir.

Ecopâturage : les brebis et les agneaux sur les hauteurs de l'école ont été récupérés par l'agriculteur. Un autre troupeau vient d'arriver aux lagunes.

REUNIONS COMMUNAUTAIRES

- **CIAS :** vote des comptes administratifs, comptes de gestion et budgets primitifs. Mise en place d'astreinte pour les agents de terrain. Et révision des tarifs des portages de repas.
- **PLUI :** des ateliers tournants permettent aux élus de construire peu à peu la cohérence territoriale intercommunautaire – certains craignent toutefois de se voir imposer des choix qui ne seraient pas conformes à leur attente.
- **Commission Economie :** la construction d'un hôtel d'entreprises a été retenue et actée ensuite par le conseil communautaire. Trois sites ont été proposés : Négrondes – Eyzerac et Firbeix. Le choix s'est porté sur cette dernière commune pour couvrir la zone nord de la communauté de communes.
- **Conseil communautaire du 12.05 :** le compte-rendu de cette réunion est accessible sur le site <https://www.perigord-limousin.fr/>

- Commission Santé du 16.05 : la priorité a été de dresser un état des lieux des praticiens. A titre de comparaison, des actions menées dans d'autres territoires ont été présentées. Se sont dégagés ensuite les objectifs à atteindre pour inciter à s'installer sur notre territoire (liste de logements disponibles – communication sur les atouts du territoire – passer des annonces dans la presse des Hauts de France et de la région PACA, visiblement plus séduites par le Sud-Ouest)
- SCOT : les élus de la comcom (hors ceux faisant partie du PLUI) se sont vus présenter le travail réalisé depuis 2018, sachant que ces deux documents de planification en urbanisme sont élaborés en parallèle et que le PLUI, dans la hiérarchie des normes, doit s'en référer au SCOT.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Aménagement Foncier Forestier (AFAFE) : le géomètre-expert et la chargée des politiques foncières du Conseil Départemental ont présenté aux membres de la commission communale le diagnostic du périmètre concernant les quatre communes éventuellement intéressées pour conduire ce projet.
L'ensemble porte sur 2958 ha. Négrondes est concernée par 442 ha soit 22 % de sa superficie.
- Salle Audebert : les manifestations et locations diverses reprennent peu à peu après 2 ans d'interruption dus à la situation COVID. Suite à des excès de bruits extérieurs lors d'un rassemblement privé, la Maire décide de renforcer le Règlement Intérieur d'utilisation des locaux et des annexes pour encadrer les nuisances sonores vis-à-vis du voisinage en fonction des heures autorisées.
- Verres recyclés : pour répondre à la lutte contre le gaspillage et la pollution de l'environnement, la commune a décidé de ne plus utiliser les gobelets jetables à usage unique pour les manifestations communales comme associatives. Il est proposé d'investir dans des verres réutilisables et personnalisés qui pourront être mis à disposition des associations par convention.
- Mobilier urbain : la commune va commander divers mobiliers : bancs – cendriers – racks vélo...
- Centrale solaire : le projet de parc photovoltaïque de la zone nord est toujours d'actualité. Le permis, déposé en 2020, est en cours d'instruction.
- Fauchage : certains administrés ont fait part de leur vif mécontentement sur l'absence de fauchage des bas-côtés des routes et des intersections, multipliant le danger par manque de visibilité. Sans dédouaner la collectivité sur les obligations qui lui incombent, actuellement, quatre structures interviennent : les services de l'Etat, le Département, la communauté de communes et la commune. Chacun entretient le réseau de voirie qui le concerne suivant des planifications qui tiennent compte de divers critères (saison – fauchage raisonné...). Il est parfois compliqué de coordonner tous ces intervenants avec une météo irrégulière et précoce.
- Transports scolaires : pour faire suite à nos demandes plusieurs fois réitérées, et à l'initiative du syndicat de transport scolaire de Thiviers en accord avec la Région, il sera expérimenté à la rentrée prochaine une liaison transversale Négrondes-Lycée d'Excideuil, cet établissement étant celui de secteur auquel notre commune est rattachée.
- Séances de sport : des cours de Pilates et de stretching postural pourraient être proposés en fonction du nombre de personnes intéressées. De plus amples informations seront diffusées lors d'un prochain bulletin municipal.
- Place Basbayon : le 8 juillet prochain, l'actuelle place de la mairie deviendra la place Basbayon, pour honorer Marie, Louis et Marie-Louise, Justes parmi les Nations, qui, au péril de leur vie, ont sauvé une famille juive pendant la seconde guerre mondiale. Chaque foyer sera invité à participer à cette inauguration, en présence notamment de Betty WIEDER, présidente de la LICRA Dordogne et membre de cette famille.
- Stagiaires : le secrétariat accueille pour plusieurs semaines Tess AUGÉIX, stagiaire en bac pro, et à la fin du mois de juin pour quelques jours, Pierre PUJOL, en préparation d'une licence II Droit Sciences Po.
- Publicité des actes : la collectivité décide de continuer à publier les actes réglementaires (délibérations – arrêtés et décisions) par voie électronique avec affichage.
- USEP : la nouvelle association liée aux activités scolaires et gérée par la directrice de l'école se voit attribuer une subvention de 250 €.

Le 15 juin 2022

Le Maire,